

COMITE FRANÇAIS DU BOUCLIER BLEU

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Vendredi 15 juin 2001, Centre historique des Archives nationales, Paris
corrigé le 19 juin 2002

Présents :

AMRHEIN Didier, Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense, Paris
AUBAGNAC Gilles, Musée de l'artillerie, Draguignan
BALLEY Noëlle, Service scientifique des bibliothèques de la ville de Paris
BERDUCOU Marie, École nationale du Patrimoine/IFROA, Paris
BERGEON-LANGLE Ségolène, Direction de l'architecture et du patrimoine, Paris
BRUNEL Georges, Musée Cognacq-Jay, Paris
BRUNETTI Silvia, Restauration d'Arts Graphiques, Paris
CARTIER-BRESSON Anne, Atelier de restauration et de conservation des photographies de la ville de Paris
CAZALS Henri (de), Direction des musées de France, Paris
CHAHINE Claire, CRCDG, Paris
CLEYET-MICHAUD Rosine, Direction des archives de France
CORION Gérard, Délégation au patrimoine de l'Armée de terre, Beaumontel (Eure)
CURIÉ Pierre, Inventaire général, Paris
CUVILLIER Philippe, Croix-Rouge française, Paris
D'ANTERROCHES Christine, Centre Normandie-Patrimoine, Caen
DE NARP Olga, Direction des musées de France, Paris
DEGUILLY Francis, DRAC Centre, Orléans
DELMAS Jean-François, Bibliothèque de la Sorbonne, Paris
EZRATI J.-J., Direction des musées de France, MOS/C2RMF
FAURE-SPANIER Sylvie, Archives départementales de la Moselle
FAYE Claire, conservateur-restaurateur, Montargis
FLIEDER Françoise, CRCDG, Paris
GERARD Aubert, conservateur-restaurateur, Vesoul
HARDY René, Bibliothèque nationale de France, département des estampes, Paris
HAVILAND Catherine, conservateur-restaurateur, Paris
JANNIN Bernard, REMIFOR, Services d'incendie et de secours du Var, Draguignan
JOLY Olivier, Bibliothèque nationale de France, restauration-conservation, Paris
JORDAN-MEILLE Cécile, Archives départementales de l'Aisne, Laon
KREMP Virginie, PAC-JFLA, Paris
LAGACHE Serge, CMN (Centre des Monuments Nationaux)
LAMARCHE Simone, Bibliothèque nationale de France, Centre technique, Bussy Saint-Georges
LAROSE DE MONTFALCON François, INA, Bry-sur-Marne
LAVEDRINE Bertrand, CRCDG
LE GOFF Armelle, Centre des archives du monde du travail, Roubaix
LEFEBURE Amélie, Chargée de mission aux archives du Louvre, Paris
LEFEVRE Daniel, architecte en chef des Monuments historiques, Paris
MARGUIN-HAMON Elsa, Direction des archives de France
MARTELLA Christine, Archives départementales de Vaucluse, Avignon
MERTENS Juliette, conservateur-restaurateur, Fédération nationale française des conservateurs-restaurateurs
MICHON Henri, Archives départementales de Vaucluse, Avignon
MOGNETTI Elisabeth, Centre interrégional de conservation et restauration du Patrimoine, Marseille
MONFORT Marie, conservateur des antiquités et objets d'art des Hauts-de-Seine
MONIER Véronique, conservateur-restaurateur d'Arts Textiles
MOTTIN Bruno, Centre de recherche et de restauration des musées de France, Paris
MOUREY William, LCRR-CEPAM-CNRS, Draguignan
OSTIER Jacques, ancien Directeur d'une entreprise de Documentation, Paris
PIGNE Claire, Archives départementales de l'Aube, Troyes
REBIERE Jacques, Centre archéologique du Var, Draguignan
ROZE Jean-Pierre, Bibliothèque nationale de France, Paris
TILLIER Annick, Direction du livre et de la lecture, Paris
VASSAL Héléne, Musée Guimet, Paris
VILMONT Léon-Bavi, CRCDG, Paris

Chaque participant s'est inscrit comme membre de l'association, soit comme membre individuel actif (paiement de la cotisation) soit comme membre de droit (représentant des membres institutionnels de droit)

Plusieurs personnes n'ont pu venir à l'assemblée générale mais se sont inscrites comme adhérentes à l'association en envoyant leur cotisation, et sont excusées.

0. Ouverture à 9 h 45 de la séance par Mme Bergeon-Langle, présidente du bureau provisoire du CFBB, qui remercie les participants de leur présence, la direction des archives de France et les Archives nationales de leur accueil et de leur collaboration, en particulier celle de Mme Marguin-Hamon

Mme Cleyet-Michaud, conservateur général, responsable du service technique de la direction des archives de France, représente Mme de Boisdeffre, directrice des archives de France, et préside la séance. Elle présente les excuses de Mme de Boisdeffre et de M. Ermisse, chef de l'inspection générale des archives de France, empêchés, et se charge en leur nom de dire combien la direction des archives de France (DAF) se sent concernée par la définition de politiques communes entre les différents secteurs patrimoniaux, notamment en matière de conservation préventive.

1. PRESENTATION DU BUREAU PROVISOIRE

Instance de préparation de l'assemblée générale, à la suite des travaux du comité de préfiguration qui a travaillé pendant deux ans et demi

Composition : présidente, Mme Bergeon-Langle (ICOM) ; vice-présidents, Mme Varlamoff (IFLA), M. Lavédrine (ICA), M. Lefèvre (ICOMOS) ; secrétaire général, Mme Martella, secrétaire général adjoint, Mme Marguin-Hamon ; trésorier, M. Rebière, trésorier adjoint, M. Corion ; membre constituant de droit, M. Cuvillier (Croix-Rouge française) ; membres de droit observateurs, Mme Marguin-Hamon (DAF), Mme Tillier (DLL), M. de Cazals (DMF), Mme Pallot-Frossard ; suppléante : Mme Kagan (DAPA)

2. ÉLECTION DU BUREAU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Président de séance : Mme R. Cleyet-Michaud

Secrétaire de séance : Mme Martella

3. LES BUTS DE L'ASSOCIATION

3.1 le Bouclier bleu international (Exposé par Mme Kremp¹, pour Mme Varlamoff, empêchée)

Comité international du Bouclier bleu (CIBB), ou International Committee of the Blue Shield (ICBS)

L'orateur rappelle l'origine de l'emblème : convention de La Haye de 1954, par laquelle les Etats signataires (82) s'engagent à marquer les monuments d'un écusson bleu et blanc, et à créer des sections spécialisées au sein des armées ; il y eut peu d'application réelle

L'orateur précise que les quatre grandes organisations professionnelles du patrimoine (ICA, ICOM, ICOMOS, IFLA) décident en 1996 d'unir leurs efforts au sein de l'ICBS, "association" informelle, sans ressources propres, dont l'action se veut d'information, de sensibilisation, en amont des catastrophes car l'intervention à chaud est généralement

¹ adjointe de Mme Varlamoff pour le programme Preservation and conservation (PAC) de l'IFLA et la publication *International preservation news*,

impossible, et d'expertise et de conseil *a posteriori*, sans que l'ICBS puisse parrainer directement des opérations coûteuses.

3.2 le Bouclier bleu français (Exposé par Mme Bergeon-Langle)

Origines de la création du Bouclier bleu français

L'orateur rappelle les préalables internationaux : l'étude fondamentale en 1993 d'importance capitale de Patrick Boylan (secrétaire général de l'ICOM) préparatoire à la rédaction du 2^e protocole de La Haye ; la création de l'ICBS en 1996 ; elle mentionne la déclaration de Radenci du 16 novembre 1998 sur la protection du patrimoine culturel en cas d'urgence et dans les situations exceptionnelles.

Sur le plan européen, S. Bergeon Langle cite la création du comité belge en 1998. Parallèlement au Bouclier Bleu il faut citer l'existence de sociétés italienne, suisse, autrichienne, allemande et espagnole pour la préservation des biens culturels ainsi que la tenue par celle-ci de plusieurs colloques internationaux mais ces sociétés ne sont pas reliées à ICOM, ICA, IFLA et ICOMOS ; plutôt organisées par des militaires elles traitent tant du trafic illicite (Convention de l'Unesco, 1970) que de la protection en cas de conflit armé (Convention de La Haye, 1954).

S. Bergeon Langle rappelle que l'origine de la création du CFBB fut la demande de l'ICOM-Europe à Mme Bergeon de faire le point sur les différents Boucliers Bleus nationaux en Europe.

S. Bergeon Langle avait constaté l'absence d'organisation française en ce domaine.

Philosophie du projet

- la protection des biens culturels relève aussi du droit humanitaire
- la Croix-Rouge est un modèle pour le CFBB
- un dialogue permanent doit s'instaurer entre professionnels du patrimoine et professionnels du secours
- tous les secteurs du patrimoine sont concernés : il s'agit néanmoins du patrimoine ayant une existence physique et lié à notre mémoire

Principes de base

- une structure opérationnelle : des statuts clairs
- une structure souple : association loi de 1901, une organisation capillaire afin de toucher le plus possible les gens sur le terrain
- un organe de catalyse entre le monde du secours, les autorités administratives, la société civile, la défense militaire et le monde du patrimoine
- les priorités : la prévention, la réponse à l'urgence des calamités naturelles et des situations de guerre plutôt que la reconstruction qui exige d'autres moyens, d'autres structures, et entre dans la planification habituelle ; le Bouclier Bleu ne traite pas non plus de la conservation préventive dans son intégralité mais la seule prévention des catastrophes
- le CFBB doit être un relais du Comité International du Bouclier Bleu (ICBS) pour la sensibilisation aux risques, à la fragilité, incroyablement diversifiée, du patrimoine culturel.

Esprit de l'association et de ses statuts

- organisation claire des responsabilités : les administrations ne peuvent être « juges et parties », elles sont donc représentées par des membres de droit observateurs

- égalité entre les quatre ONG patrimoniales constitutives du Comité International du Bouclier Bleu
- l'objectif de l'association est un travail concret, au plus près du terrain, une fédération des énergies locales à développer, car souvent l'esprit Bouclier bleu existe déjà depuis longtemps

4. LES STATUTS ET LE REGLEMENT INTERIEUR (Exposé par Christine Martella)

- siège : direction des archives de France (accord du 2 mars 2001)
- reprise des principaux points des statuts : loi de 1901, statuts classiques ; importance du réseau national, doté d'une réelle capacité d'agir, avec une structure adaptée à la vie locale, basée sur les échanges avec les différentes cellules de base
- les 7 principes fondamentaux issus des 7 principes de la Croix Rouge mais adaptés au patrimoine: intégrité (spécifique au patrimoine), impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, universalité
une règle absolue : le respect de la déontologie

5. PERSPECTIVES DE TRAVAIL ET L'ESPRIT BOUCLIER BLEU

- 5.1 Le capitaine Jannin, du service départemental d'incendie et de secours du Var, présente la structure REMIFOR qui sera mise en place à Draguignan : un "Réseau euro-méditerranéen d'information et de formation à la gestion des risques majeurs" dans le cadre du contrat de plan État-région, dont les deux objectifs sont d'une part la constitution d'un portail Internet consacré aux risques, pour rassembler et hiérarchiser sur un seul site l'ensemble des données disponibles, nombreuses mais éparées, et d'autre part la formation à distance, des sapeurs-pompiers volontaires, mais aussi des décideurs.
- 5.2 Mme d'Anterroches présente l'action du centre régional de conservation Normandie Patrimoine, Caen (Basse Normandie), centre de ressources et d'expertise destiné à favoriser l'implantation d'une politique de prévention ; à la suite d'une grande enquête réalisée auprès de tous les détenteurs d'objets patrimoniaux mobiliers, et réactualisée après les tempêtes de 1999, le constat a été fait d'une grande lacune en matière de prévention et d'un fort besoin de formation ; le centre envisage donc la mise au point d'un plan régional de formation et d'information, destiné d'une part aux propriétaires dispersés en milieu rural, sans personnel scientifique à leur disposition (formation des maires en particulier) et d'autre part aux institutions avec personnel scientifique (classeurs d'informations sectorielles, formation par relais de la DRAC, du CNFPT et autres organismes de formation).
- 5.3 M. Rebière rappelle la tenue du congrès Prévention 2000 en octobre 2000 à Draguignan, sous l'égide du Comité International du Bouclier Bleu, où 75 participants, tant patrimoniaux que professionnels du secours, venus d'une quinzaine de pays, ont parlé pendant 3 jours de prévention des risques et même de prévision des risques (c'est-à-dire quand le sinistre est là) : le contenu du colloque peut être résumé par la formule du commandant Blanc des pompiers de la Seine-et-Marne : "donnez-nous votre culture, nous vous donnerons la nôtre"

6. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 6.1 Constitution du bureau de vote : présidente, Mme Marguin-Hamon, secrétaire, colonel Corion, scrutateurs, Mme Brunetti, M. Mourey
- 6.2 16 postes à pourvoir, 18 candidats ; 38 votes dont un nul

6.3 Résultats : Jean-Marie ARNOULT (32 voix), Gilles AUBAGNAC (35 voix), Ségolène BERGEON-LANGLE (37 voix), Anne CARTIER-BRESSON (33 voix), Christine D'ANTERROCHES (32 voix), Jean-François DELMAS (36 voix), général DEVAUX (30 voix), Françoise FLIEDER (31 voix), Bernard JANNIN (37 voix), Eléonore KISSEL (21 voix), Serge LAGACHE (37 voix), Amélie LEFEBURE (28 voix), Armelle LE GOFF (37 voix), Jean-Paul LE MAGUET (23 voix), Henri MICHON (37 voix), Elisabeth MOGNETTI (35 voix), Stéphane PENNEC (20 voix), Jean-Pierre ROZE (35 voix).

Sont donc élus : Jean-Marie ARNOULT, Gilles AUBAGNAC, Ségolène BERGEON-LANGLE, Anne CARTIER-BRESSON, Christine D'ANTERROCHES, Jean-François DELMAS, général DEVAUX, Françoise FLIEDER, Bernard JANNIN, Serge LAGACHE (37 voix), Amélie LEFEBURE, Armelle LE GOFF, Jean-Paul LE MAGUET, Henri MICHON, Elisabeth MOGNETTI, Jean-Pierre ROZE.

7. INTERVENTIONS DIVERSES

Un certain nombre de personnes présentes ont pris la parole, pour présenter des observations, poser des questions, se proposer pour des actions.

Claire Faye, du comité pour la sécurité dans les musées de l'ICOM se propose de faire le lien avec ce comité.

Claire Pigné, des archives de l'Aube, manifeste son intérêt, comme professionnelle ayant eu à traiter de problèmes de sécurité, et dans son rôle de chargé de cours en IUP de gestion et valorisation du patrimoine.

Mme Lange, présidente de l'association des conservateurs de bibliothèques, propose de diffuser l'information dans l'organe de liaison de l'association.

Mme Berducou, directeur des études de restauration à l'IFROA manifeste l'intérêt de l'ENP pour la création du CFBB et son souhait d'introduire des formations sur ce thème ; elle évoque aussi le DESS de conservation préventive de Paris I, dont les prochaines journées d'études porteront sur les dégâts des eaux.

Pierre Curie, membre du comité de rédaction de la revue Histoire de l'art, sera un relais du CFBB ; il pose la question du patrimoine mobilier privé à inclure dans les objectifs du CFBB : il lui est répondu que ce patrimoine est implicitement inclus dans l'action du CFBB.

Mme Vassal, présidente de l'association nationale des régisseurs d'œuvres d'art, fait une proposition de travail sur la planification des mouvements d'œuvres.

Mme Balley, conservateur des bibliothèques de la ville de Paris, informe l'assistance de la volonté de la ville de Paris de voir le problème de façon transversale, et se propose comme relais.

Le colonel Aubagnac présente trois observations :

- dès 1943-1945, on a diffusé une plaquette auprès de l'armée américaine en Italie (fascination de ce pays et croisement des cultures : de nouveaux effectifs venus de la société civile doivent être de mieux en mieux informés ; c'est une idée à reprendre.
- l'exemple du patrimoine dans les Balkans : dans les missions d'interposition, de maintien de la paix, figurent beaucoup de spécialistes à la marge du monde militaire, donc pourquoi pas aussi des spécialistes du patrimoine (les militaires sont prêts à accepter ces missions, si les politiques les leur confient).
- il voit une difficulté pour l'Armée vis à vis du Bouclier Bleu car il lui semble difficile d'appliquer le principe de neutralité : le patrimoine en danger est souvent celui des minorités, et donc sa protection implique un positionnement politique, idéologique ou religieux ; le modèle de la Croix-Rouge sera plus probablement appliqué par nos successeurs en matière de patrimoine, qui ne sera qu'une seconde part, après l'humanitaire.

Mme Monier confirme cette impression sur la primauté de l'humanitaire et la difficulté de maîtriser le politique.

Mme Mertens se propose de faire le relais avec la fédération des conservateurs-restaurateurs ; elle rappelle que l'expérience du travail après l'incendie de Rennes fut très peu transversale , au contraire de l'esprit du Bouclier bleu ; dès qu'il s'agit de mobiliser les forces cela se fait toujours sans doute avec difficulté.

8. CONCLUSION

Mme Bergeon-Langle remercie de nouveau tous les participants et acteurs de cette Assemblée générale ; le nouveau conseil d'administration se réunira quelques jours plus tard pour élire le bureau.

Elle évoque le programme de travail que chacun peut proposer en rappelant la nécessité de faire un vrai maillage du territoire, mais aussi celle d'entreprendre des tâches méthodologiques, de rassemblement de la documentation, de transformation de l'information pour une meilleure diffusion et une meilleure adéquation à ses destinataires : donc appel à toutes les bonnes volontés !